

L'examen d'habileté équestre du brevet de cavalier-randonneur niveau 5 est composé d'un **parcours d'orientation** et de **16 difficultés** disposées de façon à permettre au candidat d'être évalué selon son niveau. Le choix des difficultés, la disposition sur le parcours et l'allure adoptée pour les franchir sont choisis de façon à favoriser la démonstration des habiletés acquises par le cavalier. Le parcours n'est pas être truffé de pièges et de difficultés supplémentaires. Le choix des difficultés est imposé et le formateur connaît les spécificités de chaque objectif d'évaluation, ce qui lui permet de les adapter à sa réalité terrain. Les difficultés peuvent être naturelles ou artificielles.

### Maîtrise et régularité des allures

Le cavalier doit démontrer sa capacité à appliquer avec assurance sa maîtrise des manœuvres de base en équitation. Il devra faire une Maîtrise des allures sur une distance de 100 m. (pas de note officielle). Le cavalier devra démontrer sa capacité à étalonner son cheval au pas et au galop en temps et en foulée. (pas de note officielle)

### Le parcours d'orientation

Le candidat doit réussir un parcours d'orientation en forêt à cheval.

Le formateur développe un parcours de plus de 10 km composé d'au moins 10 changements de direction.

Le parcours peut prendre des formes différentes. L'essentiel est que le cavalier puisse valider ses compétences dans l'utilisation de la boussole et en orientation. Il s'agit d'un parcours d'orientation intermédiaire. Le cavalier peut faire le parcours au pas ou au trot.

Le cavalier doit copier la carte, mais il n'y a pas de vitesse imposée et le matériel de sécurité est fourni.

### Difficultés techniques

Critères d'évaluation	Choix de difficultés* à utiliser pour l'évaluation
1. Le cavalier garde le contrôle de sa monture lors des déplacements en main <b>Point à évaluer : Le cavalier tient la laisse convenablement et il conserve un espace sécuritaire entre lui et le cheval lors du passage des difficultés.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le tronc en main : hauteur maximale 70 cm, largeur minimale 3 mètres ;</li> <li>Le couloir en main : largeur 0,65 mètre, longueur 8 mètres ;</li> <li>La passerelle en main : selon les infrastructures disponibles ;</li> <li>Le plan ascendant ou descendant en main : pente de 20°, longueur de 3 mètres* ;</li> <li>Contre-haut et contre-bas en main : 90 cm maximum*.</li> </ul> <p><b>*ou selon les infrastructures disponibles</b></p>
2. Le cavalier peut arrêter son cheval <b>Point à évaluer : Le cavalier arrête son cheval en moins de 3 mètres.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'immobilité en selle : un cercle de 2,5 mètres de diamètre tracé au sol.</li> </ul>
3. Le cavalier utilise les aides naturelles efficacement <b>Point à évaluer : Le cavalier réussit le virage au trot en levée ou au galop en gardant la maîtrise de son cheval et sans toucher les barres/difficultés.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les ruelles en U : entrée à 4 mètres de large et sortie à 5 mètres de large ;</li> <li>Les ruelles en Z : 4 mètres de large à l'entrée et 5 mètres à la sortie ;</li> <li>Le slalom : 5 cônes avec un espace de 5 mètres entre chaque ;</li> <li>Le trèfle : 20 mètres de distance entre chaque matérialisation du point de rotation ;</li> <li>Reculer ; 80 cm de large et 3 mètres de long ;</li> <li>Maniabilité ; 1 mètre entre les barres qui sont à 20-40 cm du sol ;</li> <li>Portail (corde, niveau ou pivot) ;</li> <li>Ruelle en double U : entrée à 4 mètres de large et sortie à 5 mètres de large (au trot).</li> </ul>
4. Le cavalier monte et descend à gauche et à droite de son cheval en conservant son équilibre <b>Point à évaluer : Le cavalier réussit la difficulté en 1 essai.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le montoir : un cercle de 2,5 mètres.</li> </ul>
5. Le cavalier peut faire des transitions ascendantes et descendantes pas/trot/galop <b>Point à évaluer : Le cavalier préserve son équilibre dans la transition et réussit le changement d'allure en moins de 2 mètres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La transition ascendante : un couloir ou espace large d'au moins 1 m et long de 2 mètres ;</li> <li>La transition descendante : un couloir ou un espace délimité d'au moins 1 m de large et de 2 mètres de long.</li> </ul>
6. Le cavalier préserve une position d'équilibre en selle <b>Point à évaluer : Le cavalier passe les difficultés au galop sans perdre l'équilibre tout en conservant le contrôle de son cheval.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Doline ;</li> <li>Chapeau de gendarme ;</li> <li>Contre-bas ou contre-haut : moins de 50 cm ;</li> <li>Plan ascendant ou descendant ;</li> <li>Branches basses.</li> </ul>
7. Le cavalier préserve une position équilibrée lors du saut de petit obstacle <b>Point à évaluer : Le cavalier passe les difficultés au trot ou galop en préservant son équilibre et en conservant le contrôle de son cheval.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tronc d'arbre : hauteur maximale de 80 cm et diamètre maximal de 60 cm ;</li> <li>Contre-haut et contre-bas : hauteur maximale de 80 cm ;</li> <li>La haie : hauteur maximale de 80 cm.</li> </ul>